

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 23 janvier 2023**

**Délibération n° 2023-1490**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2023

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Michel Longueval

**Président** : Madame Béatrice Vessiller

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 janvier 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Claire Brossaud

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Chadier (pouvoir à M. Rantonnet), Mme Coin (pouvoir à M. Grivel), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Marguin (pouvoir à M. Blache), Mme Nachury (pouvoir à Mme Croizier).

**Conseil du 23 janvier 2023****Délibération n° 2023-1490**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2023

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2023, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône, dans l'optique de promouvoir le développement économique de la région lyonnaise, territoire intégrant l'ensemble de la Métropole, du Département du Rhône mais aussi les territoires contigus des Portes de l'Isère, de Vienne-Condrieu Agglomération, de Saint-Etienne Métropole et du parc industriel de la Plaine de l'Ain.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements (INVEST IN). À ce titre, elle couvre toutes les étapes d'un projet de développement ou d'implantation d'entreprise. Elle accompagne tous types d'entreprises, des petites et moyennes entreprises (PME) aux grands groupes, en incluant les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), et dans des secteurs d'activité qui font le paysage économique de la région lyonnaise. L'agence propose une offre de services adaptée aux besoins des acteurs économiques.

Depuis 2021, l'association est engagée dans la réorientation de sa feuille de route stratégique. Cette réorientation se traduit par des objectifs clairs en faveur d'une prospection davantage qualitative pour renforcer les filières stratégiques du territoire et, ainsi, mieux répondre aux besoins de ce dernier (recherche de projets à impacts), d'un desserrement territorial pour un meilleur équilibre des emplois entre la Métropole et les territoires voisins et d'un lien plus fort avec les entreprises du territoire compatibles avec la transition écologique. L'offre de services de l'ADERLY s'est aussi vue renforcée par la mise en place d'un dispositif de recherche d'investisseurs pour les entreprises en difficulté ou en recherche d'adossement et *via* le développement d'une expertise en ingénierie financière. L'association poursuit, par ailleurs, ses efforts dans son organisation et ses modes opératoires afin d'être davantage exemplaire en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche partenariale de marketing territorial ONLYLYON. Cette démarche a fait l'objet d'un repositionnement stratégique, validé par l'ensemble des partenaires, en 2022. Initialement créé pour promouvoir et favoriser l'attractivité du territoire lyonnais dans ses différentes dimensions (économiques, culturelles, sportives, universitaires, etc.), ONLYLYON se conçoit désormais comme un outil de mobilisation et de valorisation au service de la transformation d'un territoire dont la vocation est d'être durablement accueillant et attirant.

## I - Bilan des actions 2022

### 1° - Bilan ADERLY - INVEST IN

Après 2 années d'incertitudes induites par la crise sanitaire, le contexte économique s'est trouvé déstabilisé, en 2022, par la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix de l'énergie et la rareté des talents. Ces facteurs ont pu influencer sur les choix d'implantation des décideurs économiques, aboutissant à des reports, voire à des annulations de projets d'investissement. Cette situation concerne tant la région lyonnaise que les autres territoires en France et en Europe.

En dépit de ce contexte, l'ADERLY a globalement rempli les objectifs qu'elle s'était fixés pour l'année 2022. Ainsi, le nombre d'implantations d'entreprises accompagnées en 2022 par l'ADERLY devrait s'élever à 64 projets, représentant 1 422 emplois programmés à 3 ans (62 projets en 2021 représentant 1 123 emplois) et dont 21 sont des projets à capitaux étrangers.

72 % des sociétés implantées (46 projets) présentent un ou plusieurs impacts recherchés et suivis par l'ADERLY, selon la nouvelle feuille de route confiée par ses 2 principaux mandants, à savoir la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne et la Métropole : le renforcement productif de filières stratégiques et les impacts sociétaux, environnementaux, de coopération et territoriaux.

Neuf projets (15 % des implantations), accompagnés par l'ADERLY, ont été implantés hors du territoire de la Métropole, contribuant ainsi à la stratégie de desserrement territorial promue par cette dernière.

Dix-sept projets issus de l'ESS ont été accompagnés au cours de l'année 2022.

Six nouvelles sociétés ont été associées aux programmes pour les personnes éloignées de l'emploi au cours de l'année 2022.

Six projets d'accompagnement financier d'entreprises en difficulté ou en bonne santé ont été menés à terme, en 2022, par l'agence.

En 2022, l'association n'a pas porté de projets d'adossement ou de reprise d'entreprises en difficulté ou en bonne santé, n'ayant pas été sollicitée en ce sens par la Métropole.

L'ADERLY a continué à détecter un volume significatif de 164 nouveaux projets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, dont 73 % de projets à impact et 39 % de projets à capitaux étrangers. L'association dispose ainsi d'un portefeuille de 254 projets, dont 43 % de projets à capitaux étrangers et 60 % de projets à impact.

### 2° - Bilan ONLYLYON

Le repositionnement stratégique d'ONLYLYON a fait l'objet d'une validation, en 2022, par les élus et mandants des 5 principaux partenaires actifs (Métropole, CCI, ADERLY, Office du tourisme de la Métropole de Lyon et ONLYLYON).

ONLYLYON est désormais défini comme un outil de mobilisation et de valorisation, visant à rendre le territoire durablement accueillant et attirant, et dont les valeurs s'articulent autour de l'humanisme, la coopération et l'audace. En local, la démarche s'attachera à mobiliser et engager le collectif au service de la transformation du territoire. À l'international, il s'agira de valoriser un territoire dynamique, durable et accueillant. En termes d'objectifs, la démarche devra permettre à la Métropole lyonnaise de devenir l'une des plus reconnues en Europe (perception et influence) et l'une des plus recommandées (réalité vécue par ceux qui vivent et y passent). La démarche ciblera les acteurs *business to business* (B to B) et *business to consumer* (B to C), avec une attention particulière accordée aux étudiants, talents et acteurs socio-économiques locaux et européens, en lien avec les priorités thématiques du territoire.

Un nouveau système de marque a par ailleurs été présenté et déployé, dès octobre 2022, afin, notamment, de simplifier l'usage de la marque ONLYLYON par les acteurs locaux (principe de marque signature).

Cette nouvelle ambition a été présentée aux ambassadeurs et partenaires de la démarche lors d'un évènement fondateur, célébrant les 15 ans du programme, le 12 octobre 2022.

Outre la redéfinition de la feuille de route stratégique d'ONLYLYON, l'année 2022 aura, notamment, été marquée par :

- la création et le lancement de la nouvelle campagne de communication ONLYLYON (campagne 5Vies). Cette dernière s'articule autour de témoignages de personnes réelles et du changement qu'elles ont pu opérer grâce au territoire, valorisant ainsi la notion de sens, d'impact positif et d'union entre les projets personnels et l'ambition collective. Cette campagne de communication a été déclinée à l'automne 2022 en France (Lille, Paris et Marseille) et dans des villes cibles à l'international (Francfort, Turin, Milan, Bruxelles, Lausanne, Zurich, Genève et Montréal),

- 27 054 ambassadeurs dont 5 204 expatriés : la refonte stratégique et la relance de la dynamique opérationnelle Ambassadeurs ONLYLYON. Cette refonte s'articulait autour de 3 grands objectifs : réengager les membres autour d'une vision claire et partagée, restructurer le réseau des ambassadeurs afin de le rendre plus performant, et redynamiser ce réseau en termes de recrutement d'ambassadeurs (plan de communication) et d'animation événementielle en local et à l'international. En outre, un dispositif de formation des ambassadeurs a été initié afin de leur permettre de mieux connaître et maîtriser les informations essentielles au bon accueil de nouveaux arrivants sur le territoire. Enfin, la dynamique événementielle a aussi repris en 2022, avec, notamment, l'organisation d'une soirée de présentation de la nouvelle ambition d'ONLYLYON aux ambassadeurs et partenaires (12 octobre 2022),

- le déploiement d'une nouvelle ligne éditoriale et la refonte stratégique de l'écosystème réseaux sociaux d'ONLYLYON. Cette refonte doit permettre d'adapter la ligne éditoriale du programme aux nouveaux enjeux ONLYLYON pour répondre aux attentes des cibles locales, nationales et internationales, de capter de nouvelles audiences par le biais de nouveaux réseaux sociaux (TikTok et Pinterest), de développer et d'optimiser l'achat média pour augmenter la couverture et l'engagement des communautés ONLYLYON, ainsi que de développer les communautés d'influenceurs,

- *skyroom* : 110 évènements ont été organisés pour 1 977 visiteurs accueillis (39 évènements pour 700 visiteurs accueillis en 2021),

- 7 partenariats privés avec Veolia, GSF, EDF, Enedis, Keolis, JC Decaux et Renault Trucks, auxquels s'ajoute un partenariat de 3 ans avec le groupe GL Events.

Afin de mesurer l'impact des actions d'ONLYLYON au fil des ans, une première étude de notoriété et d'impact auprès de panels cibles de la démarche (1 000 résidents en France avec un sur-échantillonnage de la région et des grandes métropoles, 700 résidents de la Métropole et 1 600 décideurs internationaux basés dans les principales métropoles européennes, Tokyo, Boston et Montréal) a été lancée début novembre 2022. Cette étude, dont les résultats sont attendus en fin d'année 2022, servira de base aux plans d'action des 2 années à venir. Tous les 2 à 3 ans, une étude similaire sera menée afin de mesurer les progressions.

## **II - Objectifs et programme d'actions 2023**

### **1° - Programme d'actions ADERLY - INVEST IN**

En 2023, les principales actions du programme, au titre d'INVEST IN, s'orienteront autour des grands axes suivants :

#### **a) - La prospection**

- consolider et approfondir les secteurs d'activité, validés en 2022 (santé globale et alimentation, mobilité et logistique durable, énergie, industrie dont réindustrialisation et économie circulaire, chimie verte, construction durable, textile, numérique responsable, ESS / services d'intérêt sociétal), en recrutant les ressources adéquates sur les postes vacants (chimie verte, services d'intérêt sociétal),

- renforcer les dimensions transversales : ESS, économie circulaire, relocalisation industrielle, entreprises en difficulté,

- consolider le lien avec la Métropole en remettant en place les rituels d'échanges (partage des feuilles de route et schémas stratégiques, revues de projets, binômes sur les filières stratégiques, revues immobilières, etc.) et en insufflant une culture de la transparence et de la coopération entre équipes,

- consolider les capacités marketing et communication du programme INVEST IN en s'appuyant, pour partie, sur la dynamique ONLYLYON, en lien avec les équipes marketing de la Métropole et de la CCI, et *via* la création, au sein d'INVEST IN, d'un pôle dédié pour renforcer l'efficacité de la prospection et du rendu compte des actions.

**b) - L'offre de services d'accompagnement des projets**

- intégrer l'offre ressources humaines (RH) et insertion dans une offre talents plus globale, en prévoyant de consolider l'équipe du service RH (avec un possible détachement d'une ressource de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi -MMI'e- au sein de l'ADERLY) et de construire une approche pour tous les talents, y compris ceux issus des parcours d'insertion, valorisant et faisant effet de levier sur les outils métropolitains,
- orienter les prospects vers les dispositifs de financement répondant à leurs besoins, notamment sur le volet décarbonation, en élargissant les services au financement de l'ADERLY (plan d'investissement France 2030, dispositifs d'aide à la transition écologique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -ADEME-, de la Banque publique d'investissement, de la Métropole ou encore de la Banque des territoires) et en mobilisant des outils nouveaux (conventions de revitalisation par exemple),
- consolider l'offre sur l'immobilier avec une meilleure intégration vis-à-vis de la Métropole sur le foncier métropolitain (anticiper les grands projets, valoriser l'occupation intercalaire, dé-risquer les conflits d'usage, etc.) et en pérennisant les relations de qualité avec l'écosystème immobilier,
- repenser le portefeuille d'offres dans le cadre du plan stratégique 2024-2026 de l'ADERLY pour encore mieux coller aux besoins des entreprises et du territoire (accès à l'énergie décarbonée, gestion de projet, communication, etc.).

**c) - Le suivi et l'animation des implantés**

- animer la communauté des implantés (600 sur les 10 dernières années) en lien étroit avec les services de la Métropole et en axant les actions sur les grands enjeux de transition environnementale et sociétale, en particulier dans le domaine de l'emploi et de l'insertion,
- suivre, dans la durée, les implantés en déployant l'offre des partenaires, spécifiquement l'offre de la CCI et de la Métropole, en lien avec la stratégie en cours de définition des partenariats ONLYLYON,
- concevoir un lien spécifique avec les entreprises à capitaux étrangers, en liaison avec la politique comptes-clés de la Métropole.

**d) - Les relations partenariales**

- pérenniser et renforcer la relation opérationnelle avec Auvergne-Rhône-Alpes entreprises et business France,
- contribuer à la stratégie de desserrement territorial en relation avec les besoins et possibilités de chaque territoire, étudier un nouveau modèle économique de contribution de ces territoires et contribuer à la structuration d'une animation de coopération territoriale, sur les thématiques de développement économique et de valorisation territoriale, en s'appuyant sur les acquis du Pôle métropolitain,
- faire correspondre et compléter les offres de l'ADERLY avec les leviers de la Métropole (appels à manifestation d'intérêt, achats publics, comptes-clés, Kelimpact, etc.) et les offres de la CCI, de la Confédération des PME, du MEDEF, de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), etc., ainsi que les nouvelles offres sur l'accompagnement des transitions (convention des entreprises pour le climat par exemple).

**e) - L'évaluation des impacts selon les enjeux du territoire**

- revoir la pertinence des outils de mesure d'impact pour en tirer un meilleur parti et assurer une cohérence avec les outils de la Métropole dont, notamment, la plateforme digitale Kelimpact qui permet aux entreprises de mesurer, piloter et améliorer leurs impacts pour une croissance soutenue, responsable et équilibrée,
- continuer à réaliser une étude annuelle des impacts socio-économiques à 10 ans des projets accompagnés par l'ADERLY,
- poursuivre le travail de ciblage et de sélection de projets à multiples impacts, en déployant une méthodologie de vérification auprès des investisseurs permettant de simuler les impacts liés à l'intégration d'un projet dans les écosystèmes,
- mettre en place une évaluation, sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des investisseurs en amont de tout accompagnement de façon à prendre des décisions de sélection et d'attribution de niveaux de services sur des éléments tangibles (investisseurs vertueux).

**f) - La construction, avec l'ensemble des parties prenantes, du nouveau positionnement de l'ADERLY et du plan d'actions triennal 2024-2026**

Dans ce cadre, l'association se fixe les objectifs suivants pour 2023 :

- 60 entreprises implantées,
- 50 % des projets implantés avec un ou plusieurs impacts,
- 10 projets issus de l'ESS accompagnés,
- 15 % des projets implantés hors Métropole servant ainsi le desserrement territorial,
- 10 nouvelles sociétés associées aux programmes pour les personnes éloignées de l'emploi,
- prise en charge de 5 projets maximum d'adossement ou de reprise d'entreprises en difficulté ou en bonne santé, identifiés et orientés vers l'ADERLY par la Métropole, afin de sécuriser leur développement,
- prise en charge de 5 projets maximum d'accompagnement financier d'entreprises en difficulté ou en bonne santé, identifiés et orientés vers l'ADERLY par la Métropole.

**2° - Programme d'actions ONLYLYON**

Dans l'esprit du nouveau positionnement d'ONLYLYON qui s'attache autant aux résidents qu'aux cibles exogènes, ONLYLYON se voit confier l'animation d'une démarche concertée avec l'ensemble des parties prenantes et transdisciplinaire autour de la question de la rareté des talents, devenue une préoccupation très forte des territoires, ces derniers devant répondre aux différents besoins de leurs écosystèmes. Il s'agit de considérer comme talent tout savoir-faire ou profil socio-économique dont le territoire a besoin, dans une période donnée, pour fonctionner de façon optimale et nourrir son projet, qu'il réside déjà sur le territoire ou qu'il souhaite s'y installer durablement, et ce quel que soit son niveau de formation, son statut ou son secteur d'activité.

En ce sens, cette démarche, dénommée plan talents, répondra aux objectifs suivants :

- valoriser et révéler la diversité des talents que compte le territoire,
- fidéliser ces talents autour d'une réelle marque employeur de territoire,
- attirer les talents et profils manquants dans certaines filières du territoire, en valorisant et en renforçant les initiatives déjà lancées sur le territoire.

ONLYLYON s'attachera en particulier à :

- renforcer la valorisation de certaines filières manuelles et de certains métiers d'artisanat qui commencent à faire défaut au territoire et sont au cœur de la dynamique *Worldskills*,
- fédérer les acteurs économiques locaux de différentes filières autour d'enjeux territoriaux et de valeurs fortes comme la transmission,
- contribuer à une dynamique positive permettant aux différents acteurs (CCI, entreprises, institutions, etc.) des différents secteurs (tourisme et hôtellerie, industrie, RH, finances, services, etc.) de faciliter leurs recrutements en valorisant leurs initiatives respectives dans la recherche de talents,
- valoriser et mobiliser les ambassadeurs ONLYLYON, notamment les expatriés qui sont susceptibles d'envisager un retour en Métropole,
- intégrer fortement la dimension académique (étudiants et chercheurs, voire formation continue) dans la valorisation du territoire pour montrer qu'il s'attache au développement de ses compétences.

En 2023, les priorités, au titre du plan talents, sont de concevoir le cadrage, la gouvernance du projet et ses objectifs précis, dans une logique de co-construction avec les parties prenantes.

Outre le plan talents, ONLYLYON assurera, en 2023, le portage des actions suivantes :

- poursuivre la campagne 5Vies avec la conception de 5 nouveaux portraits vidéo, accélérer la médiatisation de cette campagne à Lyon, en France et à l'international, accroître de 15 % le trafic du site [onlylyon.com](http://onlylyon.com) par le biais de l'amélioration du référencement nature et de la production de contenus, déployer une opération de communication virale via une collaboration avec un acteur local, moderniser les affichages permanents liés à la marque,
- recruter 5 000 nouveaux ambassadeurs ONLYLYON par la mise en place d'un plan de communication performant, améliorer l'outil de gestion de la relation client par le développement de nouvelles fonctionnalités, lancer une communauté ambassadeurs à Lausanne, organiser un minimum de 4 événements en local et participer à une dizaine d'événements du territoire, maintenir une animation événementielle des communautés internationales avec les correspondants, collaborer avec l'Office du tourisme de la Métropole pour organiser 4 à 5 sessions de formations d'accueil,

- améliorer sur les réseaux sociaux, de 10 % la visibilité et l'engagement global de 5 %, booster le lancement de TikTok par un plan contenu / média ambitieux et atteindre 50 000 fans, atteindre les 200 000 fans sur Instagram, lancer le compte Pinterest, appliquer la nouvelle ligne éditoriale, couvrir les événements importants du territoire, proposer un plan influenceurs locaux pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et promouvoir le territoire (opérations ponctuelles avec des influenceurs internationaux), continuer de capitaliser sur les réseaux sociaux asiatiques (*Weibo* et *WeChat*) pour les communications importantes,
- relancer les relations presse nationales et internationales pour augmenter la visibilité et la légitimité médiatique du territoire (objectif de 75 retombées en 2023), organiser 2 à 3 voyages de presse et influenceurs internationaux thématiques sur le territoire,
- proposer un plan de modernisation du *Skyroom*, réaliser des *goodies* écoresponsables en adéquation avec la nouvelle charte ONLYLYON,
- partenaires et *made in Lyon* : élaborer la stratégie de partenariat et développer le portefeuille de partenaires en adéquation avec les nouvelles orientations, développer une collection ONLYLYON et de nouveaux contrats de licence avec de nouveaux artisans et producteurs locaux respectueux des valeurs de la démarche et du territoire,
- mettre en place les nouveaux organes de gouvernance en impliquant, à la fois, les partenaires fondateurs, mais aussi, les nouveaux partenaires nécessaires au projet, établir une charte de gouvernance clarifiant les engagements de chaque partenaire, mobiliser les équipes par l'organisation de l'évènement interne annuel (ONLYLYON Academy).

Le détail des actions envisagées par l'ADERLY est spécifié dans son programme d'actions 2023, présenté en pièce jointe à la convention 2023.

### **3° - Fonds de réserve pour l'accompagnement de la transformation de l'ADERLY en 2023**

Compte-tenu des impacts induits par le contexte économique international, de l'absence de directeur jusqu'à fin août 2022 et de postes non pourvus en 2022, l'ADERLY n'a pas utilisé en totalité la subvention de fonctionnement 2022 versée par la Métropole et devrait dégager un excédent prévisionnel de 350 k€ en 2022. L'association propose donc à la Métropole de réaffecter la quote-part de l'excédent prévisionnel 2022, correspondant à sa subvention de fonctionnement, à un fonds de réserve, de 350 k€, pour accompagner son projet de transformation en 2023. Ce projet de transformation porte, plus particulièrement, sur la construction d'un nouveau positionnement de l'agence et la mise en place d'un cadre de planification stratégique. En effet, un travail approfondi et partenarial de plan stratégique sera engagé début 2023 par l'ADERLY afin de produire, pour mi-2023, un programme tri-annuel globalisé (2024-2026). Ce fonds de réserve assurera le financement des coûts de réorganisation, de formation, de développement des compétences et d'appui externe au projet stratégique.

### **4° - Fonds dédiés 2021 - prolongation de la durée d'utilisation**

Pour rappel, dans le cadre de la délibération du Conseil n° 2022-1007 du 14 mars 2022, la Métropole avait autorisé l'ADERLY à reporter, en 2022, la mise en œuvre de plusieurs actions n'ayant pu être réalisées au cours de l'année 2021. Plusieurs dotations sur fonds dédiés avaient ainsi été constituées, dans le cadre du budget 2022 de l'association (120 k€ au titre du programme INVEST IN et 400 k€ au titre du programme ONLYLYON).

Une partie de ces fonds dédiés n'a pas été consommée au cours de l'année 2022 :

- 50 k€ au titre du programme INVEST IN (promotion commerciale et digitale en lien avec le nouveau portail web ONLYLYON Business),
- 65 k€ au titre du programme ONLYLYON (mise à jour des outils, dont Extranet, dédiés au réseau des ambassadeurs).

Les actions correspondant à ce reliquat des fonds dédiés 2021 seront réalisées au cours de l'année 2023. L'ADERLY sollicite donc la Métropole pour obtenir la prolongation, d'une année, de la durée d'utilisation des fonds dédiés 2021.

## **III - Budget prévisionnel 2023**

Pour l'exercice 2023, l'ADERLY sollicite, auprès de la Métropole, une subvention de fonctionnement de 3 394 350 €, dont 2 145 100 € au titre de son programme d'actions INVEST IN et 1 249 250 € au titre de son programme d'actions ONLYLYON.

Charges prévisionnelles	Projet Budget 2022 (en k€)	Budget 2022 voté (en k€)	Projet Budget 2023 (en k€)	Produits prévisionnels	Projet Budget 2022 (en k€)	Budget 2022 voté (en k€)	Projet Budget 2023 (en k€)
ADERLY INVEST IN :	4 374	4 215	3 980	CCI :	2 003	1 923	1 820
- <i>détection et gestion de projets</i>	2 095	1 976	1 641	- <i>dont INVEST IN</i>	1 763	1 683	1 570
- <i>prospection et innovation</i>	210	210	180	- <i>dont ONLYLYON</i>	240	240	250
- <i>implantation et accompagnement</i>	580	560	636	Métropole :	3 394	3 394	3 394
- <i>promotion commerciale et digitale</i>	450	430	437	- <i>dont INVEST IN</i>	2 145	2 145	2 145
- <i>services communs</i>	1 039	1 039	1 086	- <i>dont ONLYLYON</i>	1 249	1 249	1 249
ONLYLYON :	2 069	2 089	1 644	MEDEF Lyon Rhône	24	24	24
- <i>réseaux ambassadeurs</i>	345	345	325	EPCI du Rhône	140	80	90
- <i>réseaux sociaux, web marketing</i>	250	250	281	Saint-Etienne Métropole	100	80	25
- <i>relations presse et publiques</i>	160	160	120	CAPI	25	25	25
- <i>communication média</i>	715	715	304	Plaine de l'Ain	25	25	25
- <i>support projet</i>	419	419	544	Autres partenaires et territoires	26	27	26
- <i>animation des partenariats et Skyroom</i>	180	200	70	Fonds européens	6	6	0
				Fonds dédiés sur subventions 2020-2021 de la Métropole	520	520	115
				Partenariat GL Events - ONLYLYON	0	0	10
				Chiffres d'affaires ONLYLYON (HT)	180	180	70
<b>Total</b>	<b>6 443</b>	<b>6 304</b>	<b>5 624</b>	<b>Total</b>	<b>6 443</b>	<b>6 284</b>	<b>5 624</b>

Le projet de budget 2023 de l'ADERLY apparaît en baisse de 13 %, comparativement au projet de budget 2022. Cette baisse s'explique principalement par le fait qu'en 2022, l'ADERLY a bénéficié de fonds dédiés conséquents, soit 520 k€ issus des subventions 2020 et 2021 de la Métropole, liés au report en 2022, du fait de la crise sanitaire, d'actions devant être initialement réalisées en 2020 ou 2021.

En 2023, les fonds dédiés s'élèveront à seulement 115 k€, du fait de la prolongation de la durée d'utilisation des fonds 2021. En outre, la contribution de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne a été sensiblement revue à la baisse (- 9,1 %) entre le projet de budget 2022 et celui de 2023. Enfin, certains territoires ont diminué leurs financements.

#### IV - Montant de la subvention 2023

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'ADERLY une subvention de fonctionnement de 3 394 350 € pour son programme d'actions 2023, montant stable par rapport à 2022, se répartissant comme suit :

- 2 145 100 € affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2023 de l'ADERLY (INVEST IN),
- 1 249 250 € affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2023.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil de valider le principe de réaffecter la quote-part de l'excédent prévisionnel 2022 de l'ADERLY, correspondant à la subvention de fonctionnement 2022 de la Métropole, à la création d'un fonds de réserve de 350 k€ pour accompagner la transformation de l'association en 2023. Ce principe de réaffectation fait l'objet d'un article dédié dans la convention attributive de subvention de fonctionnement 2023 à conclure entre la Métropole et l'ADERLY.

Enfin, il est proposé au Conseil d'intégrer dans la convention attributive de subvention de fonctionnement 2023, à conclure entre la Métropole et l'ADERLY, le principe de prolonger, pour une durée supplémentaire d'un an (échéance à fin 2023), l'utilisation des fonds dédiés 2021 non consommés au cours de l'année 2022 (115 k€, dont 50 k€ au titre du programme INVEST IN et 65 k€ au titre du programme ONLYLYON) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;



**DELIBERE**

**1° - Prend** acte du programme d'actions 2023 de l'ADERLY présenté en pièce jointe à la convention 2023.

**2° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement de 3 394 350 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2023 dont :

- 2 145 100 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2023 de l'ADERLY (INVEST IN),

- 1 249 250 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2023,

b) - le principe de réaffecter la quote-part de l'excédent prévisionnel 2022 de l'ADERLY, correspondant à la subvention de fonctionnement 2022 de la Métropole, à la création d'un fonds de réserve de 350 k€ pour accompagner la transformation de l'association en 2023,

c) - la prolongation, pour une durée supplémentaire d'un an (échéance à fin 2023), de l'utilisation des fonds dédiés 2021 non consommés au cours de l'année 2022,

d) - la convention 2023 à passer entre la Métropole et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.

**3° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**4° - La dépense** de fonctionnement de 3 394 350 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 :

- ADERLY : opération n° 0P02O0219 - chapitre 65 pour 2 145 100 €,

- ONLYLYON : opération n° 0P02O1486 - chapitre 65 pour 1 249 250 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 25 janvier 2023**

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : 25 janvier 2023
--